

Décision dans la procédure d'opposition n° 5096

Opposante Certified Financial Planner Board Of Standards, Inc., 1660, Lincoln Street, Suite 3050, US-Denver (CO 80264-3001), marque suisse n° 452433 CFP, représentée par *Kirker & Cie, conseils en Marques SA*, 122, rue de Genève, 1226 Thônex, contre

Défendeurs Monsieur Steven R.A. van Eijck, 17, Witte Spaanstraat, NL-3062 XL Rotterdam et *Monsieur Matthew M. Fawcett*, 32, Saffierhorst, NL-2592 GL The Hague, marque internationale n° 749365 «European Financial Planner EFP».

Le 13 juin 2003, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure.
2. La procédure d'opposition n° 5096/2001 contre la marque internationale n° 749365 «European Financial Planner EFP» est rejetée.
3. Après l'entrée en force de la présente décision, la marque n° IR-749365 European Financial Planner EFP sera acceptée à la protection en Suisse.
4. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
5. Il n'est pas alloué de dépens.
6. La présente décision est notifiée aux parties; à la partie défenderesse par publication dans la Feuille fédérale.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires.

13 juin 2003

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 5096

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	24
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.06.2003
Date	
Data	
Seite	3878-3878
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 384

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.